

Une fois au lycée, vous n'avez plus que deux heures d'EPS.

Alors, si vous recherchez un volume hebdomadaire de pratique physique plus important pour enrichir vos compétences et pour développer vos ressources, vous pouvez vous inscrire à cet enseignement.

Vous aurez deux heures de pratique supplémentaire chaque semaine.

Vous pouvez également rechercher dans cet enseignement une spécialisation dans les activités proposées.



En enseignement facultatif, vous serez évalué dans deux activités pour l'examen du baccalauréat, cependant, une des deux pourra être également choisie lors de l'épreuve du baccalauréat en enseignement obligatoire.



En seconde, vous suivrez :

- ✚ Un trimestre de natation «sauvetage»,
- ✚ Un trimestre de basket-ball,
- ✚ Puis un trimestre de tennis de table

En première vous devrez choisir entre :

- ✚ Un semestre de natation «sauvetage» et un semestre de basket-ball
et
- ✚ Un semestre de natation «sauvetage» et un semestre de tennis de table



Ce choix sera conservé en terminale.

Les notes supérieures à 10 sur 20 obtenues dans les deux activités choisies compteront pour l'obtention du baccalauréat (*coefficient 2 pour les séries générales*).

Pensez à l'option EPS lors de votre inscription au lycée.

Pour toute information renseignez-vous auprès de vos enseignants d'EPS

